



Comité Local de l'écoquartier : 1ere Réunion du 03/03/2009

La mairie du Vésinet a organisé la première réunion du Comité de Pilotage le 3 Mars 2009. L'objectif de cette réunion était principalement de faire connaissance avec le cabinet JAM et de parler de la méthodologie de l'étude.

Participants

Présidée par le Maire, cette réunion du Comité Local rassemblait une quarantaine de participants :

- Des associations : AEB, Syndicat d'initiative, Green River (Maisons Kaufman), Réseau Vélo 78, Habitants du Vésinet Nord, ACAV,...
- Le comité technique de la mairie (des adjoints, des permanents)
- Des membres des différentes commissions : circulation, urbanisme, développement durable
- Des conseillers municipaux

Présentation de JAM

1. Les cabinets concernés

Jean-Marc Bichat a présenté rapidement le cabinet JAM : agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage. 15 personnes.

Pour ce projet, JAM est associé à 4 cabinets spécialisés :

- Alphaville : programmeur urbain. Va calibrer le programme : quels logements, quels équipements, quelles activités, quels impacts
- Sol Paysage : spécialiste des sols, évalue actuellement l'existant
- SCP Morel : spécialiste VRD, gestion des réseaux : eau, téléphone, eaux usées, eaux pluviales
- VIS expertise : spécialiste immobilier, détermine la faisabilité économique du projet
- SLH : conseil en développement durable, renforcé par Madame Brindl Beth

JAM coordonne et garde la responsabilité globale de l'étude

2. Enjeux et problématique : tel que vu par JAM

- 1) S'inscrire dans le processus de "sédimentation" historique : création du Vésinet, urbanisation progressive du Vésinet, quartier Princesse, urbanisation de Croissy
- 2) Inscrire le site dans les villes et le territoire de la Boucle : Croissy, Le Vésinet et plus largement toute la Boucle
- 3) Définir les nouvelles formes résidentielles adaptées aux enjeux de préservation des paysages du site (parc habité), d'excellence architecturale et environnementale
- 4) Réaliser vraiment un Ecoquartier

3. Mission de JAM pour le projet

La mission telle qu'elle figurait dans la présentation n'est pas particulièrement limpide : "Elaborer les contenus d'encadrement partenarial qui garantiront la réalisation qualitative des objectifs du projet".

Jean-Marc Bichat a dit que Le Vésinet était un exemple exceptionnel de cité jardin, étudié partout et qu'il fallait se mettre à ce niveau d'exigence dans la conception du projet pour le parc de l'hôpital.



4. Exemple de Brétigny

JAM a longuement parlé de leur projet à Brétigny : 2 500 logements sur 35ha, par une sorte d'extension du centre ville. Bien que ce projet soit très loin de celui qui nous concerne, quelques points à noter

- JAM a beaucoup travaillé les liaisons du nouveau quartier : avec le centre ville, la gare, le parc à créer, la francilienne, la vallée de l'Orge...
- Création de coulées vertes, de zones humides
- Travail en collaboration avec une association initialement hostile au projet

Questions / Réponses

A l'occasion des questions posées (les quatre premières citées ci-dessous par AEB), Jean-Marc Bichat a livré quelques éléments de sa vision après 3 semaines d'étude :

Q : il faut clarifier les hypothèses : nombre de personnes par logements, nombre de voitures, fréquence des déplacements par mode. Comment allez-vous faire ?

R : une réunion spécifique est prévue entre le Comité technique, JAM et Alphaville. Il serait probablement bon ensuite que le Comité Local ait une réunion similaire.

Q : allez-vous établir plusieurs scénarios ?

R : oui. Il y aura des fondements intangibles (garder la nature de parc habité par exemple), ensuite il y aura plusieurs réponses possibles pour certaines questions.

Q : qu'allez vous faire du cimetière ?

R : l'endroit est superbe. Il faut lui donner une vocation.

Q : quel rôle pour la CCBS ?

R : Le Maire a expliqué que juridiquement la commune est la seule responsable du projet et qu'elle allait travailler en bonne entente avec Croissy. Jean-Marc Bichat a ajouté que le projet devait être un bénéfice pour toute la boucle et vu à une échelle la plus élevée possible.

Q : Il faut inclure les ponts de Chatou et de Bougival dans la réflexion sur la circulation.

R : oui, il faut prendre en compte toutes les voies pour rentrer et sortir de la boucle. En particulier la rue de l'Ecluse qui est la seule voie reliant à la Seine et le Chemin de Ronde qui relie les deux ponts du Pecq et de Bougival. Il faut tirer parti de ce dispositif et adapter les voies. Le sentiment de Jean-Marc Bichat est qu'on ne pourra pas, par exemple, rester avec la rue de l'Ecluse actuelle et qu'il faudra faire quelque chose.

Q : "c'est quoi un Ecoquartier" ?

R : il n'y pas de définition juridique. SLH va travailler pour lui donner du contenu. Quelques éléments : bonne mobilité, vivre ensemble, habitat respectueux de l'environnement, peu consommateur d'énergie, inscrit dans son territoire, ...

Q : quel rôle pour le Comité Local

R : le Maire a indiqué que le Comité Local était un lieu d'échange et de remontée d'observations. Il est bon que toutes les questions soient posées avant les décisions, pour trouver la meilleure réponse.

.....